

Communiqué de presse

Résultats Annuels 2015

Forte croissance du chiffre d'affaires de 34% à 13,9 M€ et atteinte de la profitabilité au dernier trimestre 2015, solide position de trésorerie

- ▶ **Profitabilité atteinte sur le dernier trimestre 2015 et forte réduction des pertes sur le second semestre à 0,7M€**
 - ▶ **Trésorerie disponible à fin 2015 de 4,2M€**
 - ▶ **Augmentation de capital réussie de 10,4M€ en janvier 2016**
 - ▶ **7% du marché de la fracture vertébrale par compression en Europe et 30% de ce même marché en France**
-

Toulouse, le 23 Mars 2016 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisés dans la traumatologie du dos, annonce aujourd'hui ses résultats annuels consolidés au 31 décembre 2015¹.

Développement rapide et soutenu de l'activité

En 2015, VEXIM a réalisé un **chiffre d'affaires** de 13,9M€ en croissance de 34% par rapport à l'exercice 2014. Cette hausse résulte principalement de l'adoption progressive et continue de la technologie SpineJack®, dont plus de 10.000 implants ont été vendus en 2015. **La société est maintenant un acteur clé Européen avec 7% du marché de la fracture vertébrale par compression en Europe et 30% de ce même marché en France**². Pour 2016, VEXIM se fixe pour objectif d'atteindre 10% du marché Européen soit une croissance de 30% à 40% de son chiffre d'affaires sur l'année. La société travaille maintenant avec 378 établissements de santé à travers le monde et ce nombre devrait dépasser les 500 en 2016.

La progression du chiffre d'affaires a été réalisée en maintenant un haut niveau de **marge brute** sur l'ensemble de l'exercice, établie à 71,5% au 31 décembre 2015. Les **charges d'exploitation** augmentent faiblement de 5%, passant de 13,5M€ en 2014 à 14,2M€ en 2015. L'atteinte des objectifs commerciaux est donc réalisée avec une structure de coût maîtrisée. La majorité des charges d'exploitations constatées sur l'année 2015 est composée des coûts de la force de vente ainsi que des activités marketing.

La maîtrise des investissements et les gains de productivité ont permis à Vexim de fortement réduire ses pertes au second semestre 2015 en passant d'une perte de -3,6M€ sur le premier semestre 2015

¹ Les résultats ont été approuvés par le Conseil d'Administration de Vexim lors de sa réunion du 23 mars 2016, et les données présentées ont été auditées.

² Source : 2015 Transparency Market Research – Spinal Trauma Devices Market

à une perte de -0,7M€ sur le deuxième semestre 2015. Sur le quatrième trimestre 2015, la société a atteint la profitabilité en réalisant un résultat net positif à hauteur de 65K€ conforme aux annonces que la société avait faites pendant l'année. Sur l'année 2015, le niveau des pertes est également réduit de 1,8M€ par rapport à celui de 2014.

Comptes consolidés (en K€)	1^{er} semestre 2015	2^{ème} semestre 2015	2015	2014
Chiffre d'affaires	6 111	7 777	13 888	10 330
Marge brute	4 392	5 540	9 932	7 410
en % du chiffre d'affaires	71,9%	71,2%	71,5%	71,7%
Charges d'exploitation	-7 802	-6 444	-14 246	-13 514
Résultat d'exploitation	-3 410	-904	-4 314	-6 104
Résultat net (perte)	-3 647	-745	-4 392	-6 160

VEXIM continue d'investir dans les activités de vente et marketing afin d'accroître la visibilité de la technologie SpineJack®, de développer les connaissances et l'expérience clinique du personnel soignant et renforcer sa couverture commerciale. La société peut désormais compter sur une force de vente directe de 30 collaborateurs formés et expérimentés en Europe, qui lui permettent d'assurer une couverture complète dans toute la région. VEXIM a également formé 219 chirurgiens en 2015, ce qui porte à plus de 900 le nombre de chirurgiens formés depuis le lancement en 2011.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie de VEXIM ressortait à 4,2M€ et la société a procédé le 28 Janvier 2016 à une augmentation de capital par placement privé de 10,4M€ (hors frais d'augmentation de capital). La situation de trésorerie actuelle et les flux de trésorerie futurs doivent permettre à la société de poursuivre ses activités de développement conformément à ses ambitions et de dégager à terme des flux de trésorerie positifs.

Perspectives 2016 : Poursuite de l'adoption du SpineJack® et expansion internationale

En 2016, VEXIM continuera son expansion et développement en se focalisant sur les cinq axes stratégiques suivants :

- ▶ Continuer la conquête de parts de marché en Europe en s'appuyant sur des études médico-économiques et sur des programmes cliniques dédiés. Vexim vise 10% de parts de marché en 2016 et 15% en 2018.
- ▶ Poursuivre et finaliser le recrutement des patients de l'étude clinique permettant l'autorisation du SpineJack® aux Etats Unis.
- ▶ Préparer les étapes réglementaires, commerciales du lancement du SpineJack® aux Etats Unis envisagé pour début 2018.
- ▶ Poursuivre une expansion géographique ciblée sur les marchés du Brésil, Chine, Australie et la Corée du Sud.
- ▶ Renforcer son portefeuille produits pour le traitement des fractures vertébrales à haute énergie en privilégiant des partenariats industriels ou commerciaux sur des solutions technologiques innovantes.

« Tels qu'anticipés, les résultats financiers 2015 montrent une performance solide avec une inflexion réelle de nos pertes sur le deuxième semestre. L'atteinte de la profitabilité sur le dernier trimestre est un signal fort qui vient renforcer la performance et la crédibilité de Vexim. L'année 2016 sera une nouvelle fois une année de forte croissance du chiffre d'affaires, qui se fera avec un niveau de charges maîtrisé, afin de poursuivre cette très belle tendance. Nous visons une profitabilité sur le deuxième semestre 2016 avant une profitabilité en année pleine sur l'ensemble de l'exercice 2017. Les perspectives de développement commercial notamment aux Etats-Unis seront de nature à améliorer ces résultats financiers en 2018. Sur la base de ces résultats et de cet avenir prometteur, nous restons pleinement confiants dans l'atteinte de notre objectif : devenir le leader reconnu sur le marché de la traumatologie du dos », a déclaré Vincent Gardès, CEO de VEXIM.

Prochain communiqué :

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2016 : le 14 Avril 2016*

*date indicative, pouvant faire l'objet de modifications

À propos de Vexim, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, Vexim est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), Vexim s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire de longue date Truffle Capital³ ainsi que de subventions publiques BPI, Vexim a conçu et développé le SpineJack®, un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. Elle a également conçu le Masterflow™, un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical. La Société compte à l'heure actuelle 64 collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international. Vexim est cotée sur le marché Alternext Paris depuis mai 2012.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.vexim.com

SpineJack^{®4}, un implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

L'aspect révolutionnaire du SpineJack® réside dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 minutes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack® comprend 3 implants en titane de 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95 % des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

Masterflow™ 2, le système d'injection de ciment orthopédique haute performance

Le Masterflow™ est un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection et optimise le geste chirurgical. Il permet de maîtriser l'injection de biomatériaux dans le corps vertébral. Système complémentaire au SpineJack®, le Masterflow™ se distingue par son utilisation simple et précise, avec la possibilité d'interrompre immédiatement l'injection sans inertie. Le Masterflow™ contribue ainsi à la réduction de la douleur chez le patient. Les premières ventes ont été réalisées aux Etats-Unis en février 2015, et le système a également obtenu le marquage CE en février 2015.

³ Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est une importante société de capital-investissement européenne indépendante. Elle est spécialisée dans l'investissement et le développement d'entreprises technologiques évoluant dans les secteurs des TI, des sciences de la vie et de l'énergie. Truffle Capital gère 550 M€ à travers des FCPR et FCPI, ce qui leur permet dans ce dernier cas d'obtenir des réductions d'impôt (les fonds sont bloqués pendant 7 à 10 ans). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.truffle.fr et www.fcpi.fr.

⁴ Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.

CONTACTS

VEXIM

Vincent Gardès
Directeur Général
investisseur@vexim.com
Tél. : +33 5 61 48 48 38

RELATIONS PRESSE

ALIZE RP
Caroline Carmagnol / Wendy Rigal
vexim@alizerp.com
Tél. : +33 1 44 54 36 66
Tél. : +33 6 48 82 18 94



Nom : VEXIM
Code ISIN : FR0011072602
Code mnémonique : ALVXM

